



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 25 NOVEMBRE 2015**

Délibération N° 15/ **034**

PROVISIONS SUR EXERCICE 2016

Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le budget 2016 approuvé par délibération n° du conseil d'administration du 25 novembre 2015,

Vu la liste des contentieux en cours,

Vu le plan d'actions relatif au suivi des opérations foncières approuvé par la délibération du conseil d'administration n°08/38 du 10 décembre 2008,

Vu l'évaluation France Domaine des terrains sur Micheville,

Vu la convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle conclue le 24 mai 2012 avec l'établissement public d'aménagement d'Alzette-Belval,

Vu la difficulté à céder les derniers terrains sur le lotissement du Bois des trente jours à Moutiers,

Vu l'acquisition de terrains dans le cadre de la politique des espaces sensibles et la conclusion de baux emphytéotiques avec le conservatoire des sites lorrains,

Vu le rapport définitif de l'audit comptable et financier n°10-06-23 (CGEFI) et 2010-54-17 (DGFIP) du 20 mai 2011 préconisant notamment de procéder à des opérations de dépréciations des stocks pour des biens dont la valeur marchande est faible, voire nulle, et pour ceux grevés de baux emphytéotiques,

Sur proposition du Président,

-Décide d'abonder d'un montant de

- 3 657 522,25€ le compte 391 « provisions pour dépréciations des terrains » par l'émission d'un mandat au compte 68173 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants – stocks et encours »

- 2 890 055,44€ le compte 291 « provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles par l'émission d'un mandat au compte 68161 « dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles »

REGION DE LORRAINE
SECRETARIAT GENERAL POUR LES
AFFAIRES REGIONALES

Vu et Approuvé

- 1 DEC. 2015

METZ, le

Le Préfet de la Région Lorraine

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

LE PRÉFET DE LA RÉGION LORRAINE

Nacer MEDDAH

